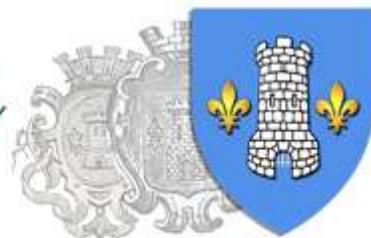


Nontron

en Périgord Vert



EDITORIAL DU MAIRE

L'été nous a rappelé ce qu'était la vie avant COVID, nous avons pu profiter de rencontres amicales, retrouver les moments festifs des animations et surtout apprécier les retrouvailles en famille !

Mais le retour de l'été, ce fut aussi le rappel violent du changement climatique avec, dès le 20 juin, un épisode orageux d'une rare brutalité dans le pays Ribéracois où la commune de Vanxains a été la plus touchée : toitures emportées, cultures détruites, électricité et eau coupées, habitants sidérés, paysage de désolation.... La solidarité avec les communes concernées a fonctionné du côté des secours apportés par les pompiers de toute la Dordogne mais pas seulement puisque nous avons envoyé des agents techniques aider leurs collègues à libérer des routes et chemins encombrés de troncs d'arbres.

Cet épisode ne fut pas le seul, une canicule imprévisible lui a succédé.

Ces évènements nous ont fait prendre réellement conscience de la crise climatique et de ses effets.

Ensuite, la rentrée scolaire s'est effectuée sous un signe encourageant, notamment à l'école maternelle, où le nombre d'enfants accueillis a légèrement progressé. Enfants et parents ont repris leur rythme quotidien et leurs activités hebdomadaires dans des espaces clos propices au retour de l'épidémie que nous voyons effectivement progresser aujourd'hui...

Au moment où nous envisageons d'organiser le repas des Aînés, les suites de ce même repas à Saint-Martial, avec une contamination importante de COVID parmi les participants, nous ont conduit à reconsidérer notre position. Confrontés à une 9ème vague, nous ne voulons pas faire courir de risque à nos Aînés, nous allons donc reconduire la distribution de colis comme nous l'avons fait les 2 années précédentes ! En revanche, nous organiserons la **cérémonie des vœux** pour rencontrer tous nos concitoyens, leur dresser un bilan de 2 années de mandature et leur présenter les projets à venir en 2023. Cette cérémonie traditionnelle aura lieu le **20 janvier à 18 heures 30 à la salle des Fêtes** où nous vous attendrons nombreux !

Dans l'intervalle, le Marché de Noël sera présent sur la Place Alfred Agard et des illuminations moins nombreuses seront maintenues pour donner un air de fête à notre cité !

Tous les élus réunis, nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et nous vous présentons nos vœux de Bonheur et Santé pour l'année 2023 !

FRESQUE MURALE ET BANDE DESSINÉE À L'ÉCOLE PRIMAIRE

Un nontronnais, **Wilfried Desmond** avec pour pseudonyme Marcel Champion, pur enfant du pays, a acquis une reconnaissance hors des frontières de la commune pour ses bandes dessinées pour enfants et adolescents : il est régulièrement invité à la Foire du livre de Brive, au Salon de la BD d'Angoulême ou même à des manifestations étrangères prestigieuses pour ses créations artistiques, comme à Miami à l'occasion d'Art Basel....

Très discret, parfaitement méconnu de ses compatriotes immédiats, il a proposé à la Municipalité de réaliser gracieusement une fresque ; il ne restait plus qu'à lui proposer un mur, de le faire préparer par les agents techniques avant de le lui confier.... Ce fut fait avec un mur mitoyen de l'école Anatole France visible du parking du même nom ! Il a donc réalisé une fresque de 18 mètres de long où il a mis en scène son héroïne de BD, Thérébentine, une petite fille espiègle. Parallèlement à la fabrication de la fresque, un livre - entre BD et document, intitulé « Thérébentine fait le mur » - a été conçu à partir des photos prises tout au long du parcours de sa réalisation dont la commune a acheté des exemplaires afin que chaque élève en dispose.

La fresque a été inaugurée le 7 octobre en présence de M. le Sous-Préfet, Mme la Directrice départementale de l'Education nationale, Mme l'Inspectrice de l'Education nationale, les élus municipaux et les élèves de primaire avec leurs enseignants. Lors de cette inauguration, Wilfried Desmond a pris le temps pour une dédicace sur le livre de chaque élève.

C'est dans ce contexte qu'un partenariat a été noué avec l'Education nationale et qu'un projet pédagogique a été conçu afin de valoriser la fresque et l'ouvrage correspondant : des ateliers associant Wilfried Desmond et la Conseillère Arts Plastiques de la Dordogne vont permettre aux élèves de s'initier à l'écriture de BD ou à la réalisation de fresque en fonction du choix des enseignants.

Non seulement Nontron commence à s'emparer des arts de la rue mais les élèves de primaire bénéficient d'une ouverture sur une expression artistique nouvelle, peu présente sur notre territoire. Les enseignants ont adhéré d'emblée avec entrain à ce projet proposé par la Municipalité.



RECENSEMENT ET NOUVEL ADRESSAGE

Un nouveau recensement de la population nontronnaise est lancé à partir du 18 janvier prochain pendant un mois. C'est une très bonne nouvelle car nous pourrions savoir précisément le nombre d'habitants et peut-être confirmer une impression largement partagée de l'arrivée de nouveaux habitants sur la commune... Mais aussi nous réjouir car l'une des dotations budgétaires de l'Etat, calculée en fonction du nombre d'habitants, pourrait alors augmenter ?... Les résultats de ce recensement seront connus à la fin du mois de février....

Aujourd'hui, les recensements s'effectuent principalement par le biais d'internet : les agents recenseurs de la mairie distribueront dans les boîtes aux lettres individuelles les notices d'information permettant aux ménages concernés de répondre directement en ligne sans avoir besoin d'un contact direct.

Cependant, afin que chacun puisse être recensé, une réponse par voie de questionnaire papier reste toujours possible notamment pour les personnes qui ne peuvent utiliser internet. L'agent recenseur affecté à votre quartier se déplacera et vous aidera directement à répondre au questionnaire chez vous. Nos agents recenseurs vous présenteront une attestation délivrée par les services de la Mairie : ne vous laissez pas abuser par d'éventuels faux agents recenseurs !

Parallèlement aux opérations de recensement, le **nouvel adressage**, adoptant notamment une numérotation métrique, sera mis en place (voir Bulletin municipal de Juin 2021 n°2). Les habitants concernés soit par la création d'une nouvelle voie soit par l'attribution d'un nouveau numéro ou les 2 à la fois, recevront un courrier de la Mairie intitulé « Attestation de modification d'adresse » sur lequel figurera le nom de leur voie et le numéro qui leur est attribué. Cette nouvelle adresse entraînera de fait des modifications administratives qui seront intégrées automatiquement avec le recueil du questionnaire de recensement (adresse postale et fiscale par exemple). Toutefois, il n'est pas nécessaire de changer sa carte d'identité, ni son passeport, et le changement de carte grise sera gratuit. Les nouveaux éléments d'adresse mentionnés lors du recensement sont donc déterminants.

En guise d'illustration : 194 nouvelles voies sont créées et 1844 nouvelles numérotations attribuées. Les nouvelles numérotations vont concerner des voies anciennes afin de mettre fin aux numéros bis ou ter (Yvon Delbos ou Gambetta par exemple).

D'ici peu, les nouvelles plaques de rue seront posées. Les plaques de numéros individuels seront déposées dans les Boîtes aux lettres : il sera alors judicieux de les installer rapidement afin que courriers et colis parviennent à destination.

8 agents recenseurs sont habilités par la Mairie :

Ghislaine Cibot
Alain Colino
Elisabeth et Jean Pierre Ginès
Sylviane Hivert

Patrick Pélisson
Bernard Pluyaud
Carole Tandin
Coordinateur : Nathalie Ochodnický

Pour Changer son adresse, utilisez le site internet : Mon Service Public

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193>

Afin d'informer les services suivants :

- Carte grise
- Caisse de retraites (Agrire et Arrco, Cnav, Retraites et solidarité, etc ...)
- Caisse de sécurité Sociale (CPAM, MSA, CAF, CNMSS, etc ...)
- Énergie (EDF, Engie, Direct Energie)
- La poste
- Pôle Emploi
- Le service des impôts

En se munissant au préalable des courriers, attestations ou relevés de consommation contenant vos identifiants afin d'effectuer une déclaration complète.

Quelques règles à respecter pour rédiger la nouvelle adresse

Ne jamais mettre ni virgule, ni tiret, ni apostrophe, ni point entre le N° et le nom de voie. Ne rien souligner. Écrire en majuscules le nom de la voie et la commune.
(La poste et les sociétés d'acheminement sont équipées de centres de tri qui peuvent rejeter les adresses mal rédigées et de ce fait ralentir considérablement l'acheminement de votre courrier.)

LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE, COMMENT S'Y PRÉPARE NONTRON ?

Nous avons découvert depuis peu l'expression « Sobriété énergétique » et nous ne nous attendions pas à devoir envisager de se passer momentanément d'électricité... Mais la guerre en Ukraine et ses répercussions géopolitiques autour de l'enjeu de l'approvisionnement de l'Europe en gaz et en électricité nous confrontent à cette dure réalité. A quoi faut-il s'attendre ?

Il ne devrait pas y avoir de coupures de gaz mais les débits pourront être légèrement réduits à certaines périodes de forte demande.

En revanche, il faut s'attendre à des coupures d'électricité pour lesquelles les habitants et les maires sont invités à se préparer dès à présent.

Les habitants sont invités, lorsqu'ils le peuvent, à utiliser une application à télécharger sur un smartphone, **ECOWATT**, véritable météo de l'électricité. Ecowatt est un dispositif citoyen mis en place par le gestionnaire du réseau électrique français RTE, en partenariat avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). Il s'agit d'inciter les particuliers, les entreprises et les collectivités à limiter leur consommation, et plus particulièrement sur des périodes ciblées où le réseau est sous tension (notamment dans les tranches horaires 8 heures-13 heures et 18 heures-20 heures). C'est la seule solution, selon RTE, d'éviter les délestages. ECOWATT peut aider à mieux consommer l'électricité, permet de savoir à quel moment réduire sa consommation pour éviter les coupures. Ecowatt qualifie en temps réel le niveau de consommation d'électricité de tous les Français.

Des codes couleur (vert, orange, rouge) indiquent au consommateur la situation générale en recommandant l'adoption de pratiques économes en électricité, les éco-gestes : baisse du chauffage, fermeture des volets et/ou rideaux dès la tombée de la nuit ou en cas d'absence, réduction des éclairages, report de l'utilisation des appareils électriques les plus consommateurs...

Téléchargez l'application pour Mobiles Écowatt



VERT : niveau de consommation « raisonnable »

ORANGE : consommation « élevée »

ROUGE : consommation « anormalement élevée, avec risque de coupure d'électricité »

Dès lors, un délestage permettant de soulager ponctuellement le système de production et de distribution sera opéré de manière tournante et relativement brève : **pas de coupures de plus de 2 heures et jamais plus de 4 millions de clients coupés simultanément.**

En cas de coupure envisagée sur un territoire déterminé, des sites désignés prioritaires (hôpitaux, Ehpad...) ne pourront subir le délestage. En cas de tension majeure sur le réseau électrique, un signal d'alerte sera émis 3 jours avant : si les mesures de sobriété prises à partir de ce moment ne suffisent pas, 2 jours plus tard à 15 heures, une alerte, indiquant la région où le délestage risque de se produire le lendemain, sera déclenchée. A 17 heures, les informations seront affinées et précisées par ENEDIS avant de produire à 21h30 une liste définitive des communes et arrondissements retenus.

Les maires devront veiller à l'inscription des personnes vulnérables sur le registre des personnes fragiles comme c'est le cas en période de canicule ou de grand froid. En outre, les maires des communes concernées devront activer **une cellule de crise dès la veille des coupures** suivant les informations d'ENEDIS et les instructions préfectorales. Une présence physique devra être assurée en mairie ainsi qu'une présence de proximité dans la commune avec des relais.

ÉCLAIRAGE PUBLIC, SUITES ...

Le dernier Bulletin municipal (Juin 2022 n°4) présentait le projet de modernisation de l'éclairage public en lien avec la transition énergétique prévue par plusieurs articles de différentes lois avec l'adoption d'un plan de modernisation de l'éclairage public et l'installation générale d'ampoules à LED.

Ce plan de modernisation de l'éclairage public, étalé sur 7 ans, va être complété aujourd'hui par un plan de sobriété énergétique. Au regard des tensions sur la production et la distribution de l'électricité, de l'augmentation de son coût, l'ensemble des collectivités sont invitées et amenées à prendre des mesures d'économie.

En liaison avec le syndicat départemental des énergies, qui détient la compétence sur les équipements d'éclairage public, il est prévu qu'une interruption quotidienne intervienne de 22h30 à 6h00. Ces bornes horaires varieront évidemment en été avec des journées d'ensoleillement plus étendu.

Pour les fêtes de fin d'année et préserver un air de fête à notre cité, les illuminations sont maintenues avec cependant une réduction sur certains sites (par exemple, les arbres des allées de Bussac ne seront pas enrubannés de guirlandes). Les illuminations s'éteindront en même temps que l'éclairage public.

UN SERVICE DE RADIOLOGIE À L'HÔPITAL DE NONTRON

10 ans après la fermeture du service de radiologie, une très bonne nouvelle : le retour d'un service de radiologie grâce à sa création au sein de l'Hôpital de Nontron !

Ce centre de radiologie a été inauguré le 17 Novembre par Pascal Bourdeau, Président du Conseil de surveillance et M. Lestrade, directeur par intérim de l'établissement, en présence de Benoit Elleboode, directeur régional de l'ARS et de nombreux élus des communes de la Communauté de communes.

Ce centre est équipé des dernières technologies : une table à capteur plan intégré de dernière génération et un serveur d'images performant. Il permettra la réalisation de radiographies standard (pour tous types de radio en cas de chutes ou de chocs par exemple) et favorisera la prévention dans de nombreux domaines (tabagisme, maladies liées à l'amiante...). Les radios nécessitant l'injection d'un produit de contraste ne pourront pas y être réalisées (scanner ou IRM).

Une manipulatrice radio recevra les patients pour réaliser l'examen, puis les images seront transférées pour être interprétées par un radiologue de l'Hôpital de Périgueux.

Les résultats seront ensuite déposés sur un serveur informatique auquel les professionnels de santé bénéficieront d'un accès sécurisé. Les patients disposeront d'un code personnel leur permettant de consulter eux-mêmes les résultats.

Les prises de Rendez-vous s'effectuent par internet sur DOCTOLIB via le site du Centre Hospitalier de Nontron ou par téléphone au 05 53 60 61 70.

Le centre est ouvert le lundi, mardi, Jeudi et vendredi de 9 heures à 16 heures 30.

Ne cachons pas notre plaisir et remercions toutes celles et tous ceux qui, de près ou de loin, ont participé à ce bel effort de proximité dans la lutte contre les déserts médicaux....



CENTRE D'IMAGERIE MÉDICALE

Un accès de proximité à l'imagerie conventionnelle

Ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 9h00 à 16h30



**UNE OFFRE DE SOINS
DE PROXIMITÉ**

Un plateau technique permettant la réalisation de toutes les radiologies standards

Une table de dernière génération à capteur plan intégré
Système de télé-médecine permettant une interprétation à distance et rapide

**DES ÉQUIPEMENTS
DE POINTE**



**DES RÉSULTATS RAPIDES
ACCESSIBLES**

Après votre examen vous récupérez un code qui vous donne un accès immédiat à vos clichés et comptes-rendus. Les résultats sont également transmis à votre médecin via un serveur d'images.

Prenez rendez-vous au 05 53 60 61 70 ou sur [Doctolib](#)

Veuillez vous présenter aux adresses du Centre Hospitalier avant d'accéder à la radiologie.

NONTRON, LA VILLE MISE À L'HONNEUR

Dans le cadre de l'opération « Transmission – Reprise en Nouvelle Aquitaine », la commune s'est vu remettre le Trophée « Villes et Villages de la Reprise artisanale 2022 ».

Le 24 Novembre, cette distinction a donné lieu à une cérémonie dans la salle du Conseil de la Mairie en présence, outre des élus municipaux, de Didier Gouraud Président de la Chambre des Métiers de la Dordogne, Colette Langlade Conseillère régionale et Présidente du Pays Périgord Vert, Benoît Sécrestat Vice-Président du Conseil départemental chargé de l'Attractivité et de l'Emploi, Gérard Savoye Président de la Communauté de communes.

Cette mise à l'honneur traduit l'importance que nous accordons tous à la vitalité économique de notre territoire, au maintien de services de proximité en centre-ville et à la présence de commerces dynamiques. Or, au cours des derniers mois, 3 artisans ont contribué à la désignation de Nontron comme lauréate de ce prix : Christophe Montalescot, ancien salarié de l'entreprise familiale connue sous le nom de Maison Cibot, est accompagné par son ancien « patron » dans la reprise de ce qui restera la Boucherie Cibot puisqu'il en conserve l'enseigne. Valentin Pasquet, 23 ans, ancien apprenti du CFA des Métiers de Boulazac, s'est installé à la fin de l'été dans la Boucherie-Charcuterie Nontronnaise. Enfin, le garage Marguet avec une activité de tôlerie-peinture, a été repris depuis plusieurs mois. Certes, les élus ont le souci d'accompagner, voire d'initier des projets de reprise ou de création, de proposer un soutien via différents dispositifs dont celui de Petite Ville de Demain par lequel la Communauté de communes a pu recruter une manager de commerce ; cette dernière joue un rôle d'animation, de coordination, de promotion avec pour objectif de donner des raisons aux habitants de réaliser leurs achats sur ce territoire.

Cependant, le mérite revient essentiellement aux acteurs économiques eux-mêmes qui osent prendre

des risques dans un contexte rendu aujourd'hui difficile par une pénurie de main d'œuvre et un contexte économique tendu avec la guerre en Ukraine...

Nous exprimons ici toute notre gratitude aux artisans et commerçants qui, par leur activité, contribuent à concrétiser nos efforts de revitalisation du centre de Nontron.



TRAVAUX EN COURS ET ... LEURS INÉVITABLES NUISSANCES !

De nombreux chantiers sont actuellement engagés sur notre territoire avec leurs inévitables lots de nuisances : une accessibilité restreinte, des conditions de circulation difficile et la suppression de places de parking. Cela entraîne une gêne pour l'ensemble de la population locale, des usagers ainsi que des visiteurs.

Cependant, il s'agit de travaux très importants qui, à terme, vont améliorer l'image de ce territoire et les services rendus à la population ! Alors nous vous invitons à une patience qui sera récompensée par une amélioration bien méritée....

Ces travaux sont réalisés par :

- le département (pour la fibre optique) et O.Périgord (pour le réseau d'alimentation en eau potable)

L'installation de la fibre et la rénovation des canalisations d'eau potable entraînent des travaux de voirie comportant des tranchées, l'installation d'ancrages, la pose de mâts, le déroulement de câbles avant les branchements individuels ou collectifs.

- la communauté de communes du Périgord Nontronnais et la commune de Nontron, pour le réaménagement de la maison Lapeyre-Mensignac où un bassin de rétention d'eau du Rhino sera créé dans le jardin afin de réguler le flux des eaux pluviales et éviter les inondations sur l'avenue Yvon Delbos. Nous avons été dans l'obligation de couper, à contrecœur, des arbres du parc de la maison Lapeyre-Mensignac. Egalement la restauration du Château pour laquelle, outre des financements de l'Europe, l'Etat, la Région, le Département, la Communauté de communes et la Commune de Nontron, des mécènes apportent une contribution conséquente.

- la commune de Nontron : Après la réfection des piliers de la halle sous la Mairie en début d'année, l'entreprise procède au ravalement de façade avec reprise des pierres et des joints.

Cette opération se déroulera en deux étapes : la première rue de Verdun et la seconde au printemps sur la façade principale, place Alfred Agard. Pour cette opération, la commune a bénéficié de subventions de l'État et du Département.

Un jardin public est en cours d'aménagement, Place Saint-Sauveur (à côté de l'avenue Pasteur à proximité des jeux pour enfants). Ces travaux, à la fois de conception et de réalisation, ont été entièrement accomplis par les agents techniques de la Commune et nous tenons ici à les remercier pour leur investissement.

La restauration des trois monuments dédiés aux Nontronnais morts pour la France a été effectuée par les agents du centre technique ; et pour le monument de la place Paul Bert, un artisan marbrier est intervenu à leurs côtés. Ce travail a pu être remarqué par les autorités, les personnalités et l'ensemble des nombreux participants à la cérémonie du 11 novembre.

Par ailleurs la municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des personnes présentes et particulièrement les professeurs des écoles accompagnés de leurs élèves qui ont contribué activement à la célébration de cette cérémonie, ainsi que le 515ème régiment du train du camp de la Braconnie représenté par un détachement en armes, apportant un éclat solennel supplémentaire à cette commémoration.

D'autres chantiers sont à prévoir dans les prochains mois dont nous vous présenterons ultérieurement les détails...





COUP DE PROJECTEUR SUR " L' ANTEN "

Quand les commerçants-artisans dynamisent le centre-bourg de Nontron !



Depuis deux ans, Nontron se démarque et voit de plus en plus de jeunes commerçants-artisans s'installer en ville avec pas loin de **10 nouvelles créations de commerces et 6 reprises en 1 an !**

La ville se félicite de pouvoir travailler de pair avec l'association des commerçants depuis sa création en 2020 et tient à souligner l'initiative prise en cette fin d'année par **l'association Clic-Clac qui a pris en photo tous les commerçants nontronnais**. Une exposition de ces photos se tiendra dans la Halle de la Mairie les 17 et 18 décembre prochain. Ensuite, les photos seront remises à leurs « propriétaires » qui pourront les afficher dans leur boutique.

L'association des commerçants & artisans de Nontron a vu le jour en 2020 sous le nom de « **ANTEN** » : **Association Nouvelle du Tissu Economique Nontronnais**. **ANTEN organise 3 grandes manifestations chaque année :**

- Tombola de Noël
- Voiture Vintage
- Brocante de l'été

Elle sollicite également les commerçants-artisans lors des festivités de fin d'année pour décorer les rues avec les sapins.

C'est Corinne, gérante du salon de coiffure Corinne Hair qui est présidente de l'association ANTEN depuis sa création. Depuis deux ans, l'association se fait connaître et voit arriver de nouveaux commerçants-artisans dynamiques. Avec son tout nouveau bureau élu en septembre 2022, l'association s'est encore développée en créant son logo et sa page Facebook ! Les adhérents communiquent également entre eux via un groupe What's App pour faciliter la communication en interne et proposer de nouvelles idées d'animations pour la population.

Vous souhaitez suivre l'actualité de vos commerçants-artisans nontronnais ?! RDV sur leur page Facebook !

Vous êtes commerçants-artisans et n'êtes pas encore adhérent ? Vous avez un projet d'installation de commerce, de reprise ou de cession ? N'hésitez pas à solliciter, Marine, la manager de commerce qui vous accompagnera et/ou pourra vous mettre en contact avec ANTEN.

Contact : Managerdecommerce@ccpn.fr / 06 80 04 94 49

Les Créations :

- Loulou Carnot
- Confidence Beauté
- L'Orange Bleue
- Adequat Interim & Recrutement
- Sushis Nobu
- Triangle Interim
- Atelier Kariwsky
- La Brocante de Mathilde
- Basic Fit
- Atelier Mirka G

Les Reprises :

- La Boucherie Nontronnaise
- Boucherie Cibot
- Garage Marguet
- L'Abeille Assurances
- Le Trotteur
- Maison B Coiffure



Retrouvez l'actualité des commerçants et artisans de Nontron sur la page Facebook ANTEN

PETITES VILLES DE DEMAIN, ÉTAPE 2

Intégrée dans le dispositif national intitulé « Petite Ville de demain », Nontron a bénéficié pendant 18 mois d'un accompagnement renforcé en études portant sur différents domaines de son contexte particulier :

- Etude sur le commerce de proximité
- Etude sur l'aménagement urbain
- Etude sur le logement et l'habitat
- Un accompagnement sur une réflexion collective regroupant des élus, des associations, des chefs d'entreprise pour imaginer et dessiner le Nontron de demain et d'après-demain....

Cet accompagnement résulte de l'adoption d'une 1ère convention signée le 16 Mars 2021 par le Préfet, le Président de la Communauté de communes et le Maire pour une durée de 18 mois.

Une nouvelle convention a été élaborée pour une durée de 4 ans ½. Cette deuxième convention, dénommée **Convention d'Opération de Revitalisation du Territoire**, se distingue de la précédente pour 2 motifs principaux :

- C'est une convention qui présente un caractère d'opérationnalité, les études précédentes permettant désormais de construire des projets avec pour objectif de dynamiser le territoire de la CCPN.
- C'est une convention multi-sites qui associe à Nontron et la Communauté de communes, 4 autres communes – Javerlhac, Piégut, Saint-Pardoux et St-Saud.

Cette convention a été signée le 21 Octobre dernier dans la salle du Conseil Municipal de Nontron par Monsieur le Sous-Préfet, Gérard Savoye – Président de la CCPN, Jean-Pierre Porte – Maire de Javerlhac, Alain Marzat – Maire de Piégut, Sylvie Gouraud – Maire de St Pardoux, Pierre Duval – Maire de St Saud et Nadine Herman-Bancaud – Maire de Nontron.



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES A ENGAGÉ, DEPUIS LE DEBUT DE L'ANNEE, UN TRAVAIL EN VUE DE L'ADOPTION DE SON PLAN CLIMAT AIR ENERGIES.

Le Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET) est un outil de planification qui s'inscrit dans le cadre d'une politique de transition écologique et énergétique ; il a donc pour but d'atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables et maîtriser la consommation d'énergie. Obligatoire pour l'ensemble des intercommunalités de plus de 20.000 habitants depuis le 1er janvier 2019, la démarche de la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais résulte d'une démarche volontaire puisque sa population s'établit autour de 15 500 habitants.

Le contenu d'un Plan Climat est fixé par la loi : c'est un document prospectif couvrant une période minimale de 6 ans, il doit s'appuyer sur un diagnostic à partir duquel est définie une stratégie territoriale, préalable à l'adoption d'un plan d'actions, puis d'un dispositif de suivi et d'évaluation des mesures engagées.

En l'espèce, des objectifs chiffrés ont été fixés pour 2050 afin de guider l'action du territoire sur le long terme. Ainsi, la CCPN envisage de réduire de 57% les consommations d'énergie, de 58% les émissions de gaz à effet de serre du territoire d'ici 2050. Sur la même période, il est ambitionné de couvrir la totalité des besoins du territoire en énergies renouvelables (122%).

Il sera adopté par une délibération du Conseil communautaire avant la fin du 1er trimestre 2023 après 18 mois de travail mené par les services de la CCPN au cours duquel les avis des habitants ont été régulièrement sollicités.

Des thématiques très variées ont été mises en avant telles que : la planification du développement des énergies renouvelables, la lutte contre la pollution lumineuse, la sensibilisation de tous à ces enjeux ou encore la rénovation de l'habitat.

Le 21 mai a eu lieu le Forum du Plan Climat à Abjat-sur-Bandiât. Afin de consulter de nouveaux habitants, la CCPN a mis en place un mode d'invitation inédit : la quasi-totalité des participants avaient été tirés au sort sur les listes électorales de 20 communes volontaires !

Cette réunion a permis de penser ensemble les premières propositions d'actions qui ont ensuite été débattues, voire étoffées tout au long de l'année.

Une fois ce projet enrichi et complété, il sera soumis à la population lors d'une consultation réglementaire d'une durée d'un mois début 2023.

Vous pouvez consulter l'ensemble des travaux préparatoires sur le site internet de la CCPN à la rubrique Plan Climat et suivre l'actualité du Plan Climat sur Intramuros et Facebook.



Réunion Stratégique, le 2 février 2022 à Nontron



Atelier sectoriel à Abjat-sur-Bandiât le 22 février 2022



RETOUR SUR 2022

Les travaux entrepris et les investissements réalisés par la CCPN en 2022

<u>Investissement</u>	<u>Communes</u>	<u>Commentaires</u>
Opération économique «village d'artisans »	St Front la Rivière (« la baguette de bois »)	Installation en cours d'une entreprise et atelier de plâtrerie-peinture-décoration-carrelage
ZAE	Varaignes	Vente d'un terrain à une personne privée. Projet d'installer une restauration
Travaux de voirie	Toutes les communes	Ces travaux d'un montant de 980 000 € sont cofinancés par la CCPN et par un fonds de concours des communes concernées à hauteur de 50%.
Aménagement de bourg Lacaujammet	St Estèphe /Piégut	Participation de la CCPN à hauteur de 200 000 euros
PCAET	L'ensemble du territoire	La stratégie a été élaborée et la concertation autour du plan d'actions est achevée. Vote 1 ^{er} trimestre 2023.
Extension Maison de Santé (170 m ²)	Saint Pardoux la Rivière	Travaux débutés en juin 2022 pour une ouverture prévue 1 ^{er} semestre 2023 (environ 600 000 € subventionnés à près de 80 %)
Rénovation du Château de Nontron	Nontron	Démarrage des travaux Phase 1 en septembre 2022 (environ 1 500 000 € subventionnés à près de 80 %)
Office de Tourisme	Nontron	Emménagement dans ses nouveaux locaux (l'ancienne pharmacie) en avril 2022
Aménagement Maison Lapeyre Massignac (future résidence étudiante + bureau d'études pour les étudiants de l'ENSAD)	Nontron	Démarrage travaux octobre 2022 - 9 mois (environ 600 000 € subventionnés à près de 80 %)
Lancement PLUi, OPAH	Toutes les communes	Etudes et marchés en cours
HERMES	Nontron	Participation à l'extension de l'usine Hermès « soie » (environ 280 000 €. Ces travaux donnent lieu à perception d'un loyer)
Dispositif EBOO	Piégut Pluviers, Javerlhac, Nontron, StPardoux la Rivière, St Saud lacoussière	Installation sur 5 stades du dispositif EBOO (système d'éclairage automatique connecté permettant aux pilotes d'hélicoptères des SAMU de déclencher l'éclairage du stade à distance via une application web, la nuit).
RINO	Nontron	Attribution du marché d'œuvre pour la réhabilitation du Rino (Bassin Gambetta et Avenue Yvon Delbos). Travaux en cours
Manager de Commerce	Toutes les communes	Démarrage du poste en mai 2022. Enquête consommateur du 22 juin au 4 septembre. Accompagnement des porteurs de projet et des associations de commerçants du territoire.

Dispositif EBOO



Quelques images en 2022



Véhicules livrés par le Département aux agents du Cias du Périgord nontronnais



Nouveaux locaux Office de Tourisme



Rénovation du Château de Nontron



Aménagement Maison Lapeyre Mensignac



Opération Ukraine



Réunion Club Entreprises



Extension de la Maison de Santé de St Pardoux la rivière



Terre de Jeux 2024 à Piégut Pluviers

Parole à l'opposition

Il n'y a pas d'argent « facile »

En cette fin d'année ,la conjonction des évènements mondiaux et économiques génère inflation et hausse des taux de prêts ,mais aussi difficultés pour l'état ,la région ,le département ,la communauté de communes et la commune pour trouver l'argent public nécessaire pour financer leurs investissements .Aussi ces derniers doivent-ils être faits prioritairement dans les domaines sensibles que sont la santé ,la mobilité et les communications

L'arrivée prochaine de la fibre sur notre commune est une bonne nouvelle, le financement par le département d'une maison de santé à venir également : ce sont deux priorités fondamentales

Si nous ne mettons pas en doute la bonne volonté de la majorité, nous considérons que certains choix d'investissements ne font pas partie de ces priorités ainsi la voie des tanneurs (ancienne voie de Thame) pour près de 140000 euros et la rénovation de la maison Lapeyre Mensignac pour plus de 700000 euros HT au profit de l'ENSAD... Précisons sur cette dernière que la commune ne participe pas, mais c'est quand même l'argent de l'état, de la région, du département et de la communauté de communes qui finance, ce qui veut dire que nous le payons ensemble

Nous le redisons et vous le savez : nous n'avons pas les moyens et notre endettement va augmenter de façon drastique !!

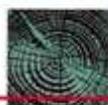
Pensons à trouver des médecins et n'attendons pas que la maison de santé soit construite (nous n'avons aucune idée de calendrier) : la priorité est là et c'est la seule à considérer en cette fin d'année ! Si ce problème est résolu , nous serons les premiers à applaudir la majorité républicaine !

Bonnes fêtes à tous et heureuse année 2023

Pour l'opposition municipale

Daniel JARDRI

Daniel.jardri@outlook.fr



Nontron

Bulletin Municipal de la ville de Nontron Imprimé en 1700 exemplaires - Janvier 2023
Directeur de la publication : Nadine HERMAN-BANCAUD - Conception, réalisation : Mairie de Nontron
Graphismes et mise en page : Service Communication de la Mairie de Nontron